ART. 40 TER N° 938

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 938

présenté par M. Kasbarian

ARTICLE 40 TER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« premier alinéa du II »

les mots:

« deuxième alinéa du III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.